



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/938 ✓

S/22119

22 janvier 1991

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-sixième année

Lettre datée du 18 janvier 1991, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le
texte d'une déclaration faite le 17 janvier 1991 par le Gouvernement ghanéen au
sujet du déclenchement des hostilités dans la région du Golfe.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente
lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des
points 23, 35 et 69 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kofi N. AMOONOR

ANNEXE

Déclaration faite le 17 janvier 1991 par le Gouvernement ghanéen
au sujet du déclenchement des hostilités dans la région du Golfe

Le Gouvernement ghanéen tient à exprimer son vif regret et sa profonde tristesse devant le fait que les événements dans la région du Golfe ont dégénéré en conflit armé, ce qui risque fort de faire d'innombrables victimes innocentes et de causer des dommages immenses. C'est là un triste jour pour l'humanité. Les espoirs et les aspirations de la communauté internationale, qui souhaitait l'avènement d'un nouvel ordre mondial de paix, de justice et d'égalité, sont maintenant fortement compromis.

Le Gouvernement ghanéen se rend compte, certes, qu'il est nécessaire de défendre la légalité internationale et d'assurer le respect des principes de la Charte des Nations Unies, mais il pense qu'il n'est pas trop tard encore pour avoir recours à la diplomatie de façon à éviter un désastre encore plus grand. Plus précisément, le Président de l'Iraq, Saddam Hussein, a la possibilité d'épargner au peuple iraquien des souffrances et une détresse sans nom en acceptant de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. En attendant, le Gouvernement ghanéen demande instamment à l'Iraq et aux forces alliées de faire preuve de retenue et, si possible, de mettre fin aux hostilités.

Dans une optique historique, le Président Saddam Hussein est le produit de la frustration engendrée par des siècles de marginalisation des intérêts arabes. Dans le contexte contemporain, le problème de la Palestine doit être réglé d'urgence. Le Gouvernement ghanéen demande une fois de plus à la communauté internationale, en particulier aux puissances occidentales, de ne ménager aucun effort pour convoquer le plus tôt possible une conférence internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies de façon à résoudre les problèmes qui continuent de se poser au Moyen-Orient. Ce n'est que sur cette base que la paix pourra être rétablie dans cette région.
